

Sociabilité et mondanité : Les hommes de lettres dans les salons parisiens au XVIIIe siècle

Antoine Lilti

En 1971, dans un article célèbre, Robert Darnton proposait une lecture iconoclaste du monde littéraire pré-révolutionnaire. A ses yeux, les héritiers officiels des philosophes, comme Jean-Baptiste Suard ou André Morellet, étaient parvenus aux honneurs et jouissaient de positions avantageuses dans la société parisienne. Tandis que leur discours avait perdu la charge contestatrice de la génération précédente, ils étaient pensionnés par la monarchie, fréquentaient les salons, se faisaient élire à l'Académie, et n'aspiraient qu'à profiter en paix de leur nouveau statut. Pendant ce temps, une foule de jeunes écrivains, attirés par les mirages du succès littéraire et trouvant les places occupées, en étaient réduits à survivre misérablement, en produisant des pamphlets politiques et de la littérature pornographique, quand ils ne travaillaient pas pour la police. Ces écrivains de la bohème littéraire vivaient leur condition dans une intense souffrance sociale et psychologique, et leur ressentiment nourrissait des sentiments révolutionnaires¹. Devenue classique, cette image d'un monde littéraire clivé entre les parvenus des hautes Lumières et la bohème littéraire a été fortement remise en cause ces dernières années. Dena Goodman et Daniel Gordon, notamment, se sont penchés sur une institution qui semble sceller l'alliance des philosophes et des élites de l'Ancien Régime : les salons parisiens. Pour Dena Goodman, les salons de la seconde moitié du XVIIIe siècle n'ont rien à voir avec les salons aristocratiques du XVIIe siècle : ils étaient des lieux sérieux, dévolus à la discussion intel-

Antoine Lilti enseigne l'histoire moderne à l'École Normale Supérieure. Il a soutenu une thèse d'histoire intitulée « Le monde des salons : La sociabilité mondaine à Paris au XVIIIe siècle », Université de Paris I, 2003, à paraître aux Editions Fayard en septembre 2005.

¹ Robert Darnton, « The High Enlightenment and the Low-Life of Literature in Prerevolutionary France », *Past and Present* 51 (1971) : 81-115.

French Historical Studies, Vol. 28, No. 3 (Summer 2005)
Copyright © 2005 by the Society for French Historical Studies

lectuelle, où les règles de politesse et la fêrule discrète de *salonnières* acquises aux Lumières permettaient d'éviter les conflits entre philosophes. Ces salons formaient donc « la base sociale de la République des Lettres des Lumières » et ils étaient une institution centrale de l'espace public en formation². De façon un peu différente, Daniel Gordon s'est efforcé de réhabiliter les philosophes de la fin de l'Ancien Régime en montrant que la notion de sociabilité était au cœur de leur réflexion, et plus généralement de la pensée des Lumières. Selon Gordon, les salons que fréquentaient les philosophes n'étaient pas, à la différence de la cour, des lieux de compromission avec le pouvoir, mais des sanctuaires égalitaires à l'abri des enjeux politiques et des distinctions sociales de l'Ancien Régime³. A partir de perspectives différentes, ces deux théories séduisantes ont imposé une nouvelle image des salons du XVIIIe siècle comme des lieux égalitaires et intellectuels, que les philosophes fréquentaient par fidélité à leurs idéaux et non par ambition sociale.

Malheureusement, une telle image ne correspond guère aux sources et repose sur des constructions fragiles. Le livre de Gordon est, de son propre aveu, un ouvrage d'histoire intellectuelle, qui étudie l'« idéal de sociabilité comme une forme de conscience historique »⁴ mais ne dit rien de ce qui se passait dans les salons. Il est explicitement dirigé contre l'histoire sociale des idées, et ne se contente pas de rendre son autonomie à l'histoire intellectuelle : il inverse entièrement la perspective et aboutit à une sorte d'histoire intellectuelle de la société. L'auteur passe progressivement de l'« idée de sociabilité dans la pensée française » à l'existence de salons égalitaires opposés à la cour, si bien que sa réfutation de Norbert Elias, qui est au centre du livre, ne repose sur aucune étude des pratiques sociales. Que le *monde* soit un idéal pour un homme comme Suard est un point important qu'il faut prendre en compte ; cela n'implique pas que le monde que fréquente Suard soit conforme à cet idéal. Dena Goodman, pour sa part, construit sa démonstration sur un nombre restreint de salons (Geoffrin, Lespinasse, Necker), sans prendre en compte le fait que ces salons sont liés à l'ensemble des réseaux mondains de la capitale et fréquentés par

² Dena Goodman, *The Republic of Letters : A Cultural History of the French Enlightenment* (Ithaca, NY, 1994), 75. L'interprétation de Goodman doit beaucoup au livre de Jürgen Habermas, *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Paris, 1978), et se présente aussi comme une réponse à la thèse de Joan Landes selon laquelle l'espace public des Lumières et de la Révolution aurait exclu les femmes. Pour Goodman, l'espace public des Lumières, du moins dans le cadre des salons, repose sur la collaboration des femmes et des philosophes.

³ Daniel Gordon, *Citizens without Sovereignty : Equality and Sociability in French Thought, 1670–1789* (Princeton, NJ, 1994).

⁴ *Ibid.*, 115 (« Ideal of sociability as a form of historical consciousness »).

l'aristocratie de cour⁵. Identifier les salons à la République des lettres et à l'espace public empêche de prendre en compte les dynamiques propres de la sociabilité salonnière, fondées sur les effets de distinction et de réputation, et conduit à séparer artificiellement les salons du XVIIIe siècle de leurs prédécesseurs et de leurs successeurs.

Ces travaux ont fait, à leur tour, l'objet de critiques. Daniel Roche a rappelé les acquis de l'histoire sociale de la culture négligés par l'histoire intellectuelle ; Jolanta Pekacz a montré que les maîtresses de maison qui recevaient dans leurs salons étaient peu sensibles à l'esthétique des Lumières et adhéraient aux représentations traditionnelles de l'honnêteté mondaine ; Steven Kale a montré que les salons étaient une institution de longue durée des élites parisiennes, et qu'ils ont persisté au-delà de la Révolution⁶. Mais si le salon est une institution conservatrice et aristocratique, comment comprendre la place qu'y occupaient les écrivains des Lumières ? Doit-on alors ne voir dans les hommes de lettres qui fréquentaient ces salons que des « médiocres » en quête de prébendes ? Doit-on tirer un trait sur ce que nous avons appris de l'importance de la sociabilité et de la politesse dans la pensée des Lumières⁷ ?

Je propose de considérer que ce que nous appelons *salons*—et qu'on appelait, au XVIIIe siècle, *maisons*, *cercles*, et surtout *sociétés*—sont les institutions de la bonne société parisienne, du *monde*, pour reprendre un terme important du langage des Lumières. Le monde est à la fois un groupe social, défini par ses pratiques de sociabilité, et un système de valeurs qui affirme et publie l'excellence de ces pratiques. C'est

⁵ Le salon de Mme Geoffrin, retenu comme l'exemple le plus achevé du salon des Lumières, était tout autant un salon aristocratique, fréquenté par les représentants les plus en vue de la bonne société parisienne, comme la duchesse de La Vallière, le duc de Rohan-Chabot et la princesse de Beauvau. Loin de prétendre travailler à la cause des Lumières, Mme Geoffrin rejetait vigoureusement toute aspiration savante et aspirait surtout à être reconnue par la bonne société. Les écrivains qui fréquentaient son salon, comme les policiers qui le surveillaient, en parlaient dans les mêmes termes que des sociétés de la duchesse de Luxembourg ou de la marquise du Defand. Voir Antoine Lilti, « Le salon de Mme Geoffrin, salon philosophique ou sociabilité mondaine ? », in *Vie des salons et activités littéraires*, dir. Roger Marchal (Nancy, 2001), 137–46.

⁶ Daniel Roche, « République des lettres ou royaume des mœurs : La sociabilité vue d'ailleurs », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 43 (1996) : 293–306. Voir aussi son article plus ancien, qui posait déjà clairement la question du rapport entre les hommes de lettres et la sociabilité des salons : « Lumières et engagement politique : La coterie d'Holbach dévoilée », *Annales ESC*, t. 33 (1978) : 720–28, repris dans *Les Républicains de lettres : Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, éd. Daniel Roche (Paris, 1988), 243–54 ; Jolanta T. Pekacz, *Conservative Tradition in Pre-revolutionary France : Parisian Salon Women* (New York, 1999) ; Steven D. Kale, « Women, the Public Sphere, and the Persistence of Salons », *French Historical Studies* 25 (2002) : 115–48 ; et Kale, *French Salons: High Society and Political Sociability from the Old Regime to the Revolution of 1848* (Baltimore, 2004).

⁷ Ni Kale ni Pekacz n'évoquent le rôle des écrivains dans cette sociabilité des salons. Le premier s'intéresse aux salons sous l'angle de la sociabilité politique des élites, la seconde à travers les représentations de l'honnêteté féminine et la question du goût musical des femmes.

une institution centrale dans la vie des élites parisiennes, du début du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, et son apogée (1750–1850, environ) correspond à une période de crise et de redéfinition du prestige aristocratique, où la noblesse de cour réinterprète l'honneur en réputation et intègre au sein de la bonne société ceux qui se conforment à ses normes de comportements et reconnaissent sa prééminence. Longtemps associé à la valeur militaire, puis à la naissance noble, le prestige aristocratique repose de plus en plus sur les manières de l'homme du monde et sur les pratiques culturelles de la bonne société, comme la lecture, le théâtre de société, ou la poésie fugitive. La sociabilité mondaine est l'instrument de cette redéfinition, grâce aux écrivains qui y participent et qui la célèbrent. Cette histoire est une histoire longue et fait durablement des salons un lieu commun de l'imaginaire culturel français. Déjà, sous Louis XIII, des écrivains comme Jean-Louis Guez de Balzac et Jean Chapelain fréquentaient les salons de la bonne société et contribuaient à en publier la réputation⁸. Presque trois siècles plus tard, Marcel Proust rédige des chroniques mondaines dans *Le figaro* et fait des salons parisiens, dont il est un habitué, le décor presque exclusif de *A la recherche du temps perdu*. Dans l'histoire culturelle de la France, mondanité et littérature ont partie liée, et la seconde moitié du XVIII^e siècle est un moment crucial, qui correspond à la fois à l'adhésion massive de l'élite littéraire à la mondanité et à ses valeurs, et à l'émergence d'une contestation radicale incarnée par Jean-Jacques Rousseau, mais que s'approprient rapidement de nombreux écrivains.

Il est donc important de prendre au sérieux la façon dont les écrivains traitaient des questions comme la politesse ou le bon ton, qui devinrent à la fin du siècle des enjeux politiques. Dans son article de 1971, Darnton décrivait les philosophes à travers le regard de leurs adversaires, et les écrivains de la bohème littéraire à partir des critiques de Voltaire, si bien que les premiers n'apparaissaient que comme de médiocres parvenus, et les seconds comme des ratés aigris, mus uniquement par le ressentiment. Or, il paraît plus juste de comprendre les valeurs dont se réclamaient les écrivains pour façonner leur identité sociale et pour justifier ou dénoncer les pratiques mondaines⁹. D'autant

⁸ Voir Christian Jouhaud, *Les pouvoirs de la littérature : Histoire d'un paradoxe* (Paris, 2000) ; Nicolas Schapira, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle : Valentin Conrart—Une histoire sociale* (Seysse, 2003) ; Alain Viala, *Naissance de l'écrivain* (Paris, 1985).

⁹ Robert Darnton, lui-même, a nuancé son analyse dans des articles ultérieurs (notamment « Une carrière littéraire exemplaire » et « Littérature et révolution », dans *Gens de lettres, gens du livre* [Paris, 1991], 47–83, 99–138), mais sans approfondir véritablement la question de la mondanité et de ses représentations. Voir aussi Darnton, « Two Paths through the Social History of Ideas », in *The Darnton Debate : Books and Revolution in the Eighteenth Century*, ed. Haydn T. Mason (Oxford, 1998), dans lequel il revient sur ces débats et répond à ses critiques.

que ces innombrables textes, dans lesquels les écrivains mettent en scène la mondanité, contribuent en retour à la légitimer ou à la discréditer et sont donc des pièces importantes du système culturel de la mondanité. C'est pourquoi les sources ne sont jamais neutres : de même qu'on ne doit pas regarder les salons à travers les écrits de Rousseau, on ne peut non plus utiliser les éloges des écrivains qui les fréquentaient comme s'il s'agissait de descriptions objectives. En replaçant ces discours dans le contexte de l'échange mondain, on peut échapper à l'alternative stérile entre une analyse cynique, qui ne voit dans les philosophes des salons que des arrivistes à la recherche de places et de prébendes, et une analyse enchantée, qui veut voir dans les salons les lieux idylliques de la reconnaissance sociale et intellectuelle des Lumières.

Le parti pris de cet article est d'aborder les rapports des écrivains avec la mondanité en étudiant à la fois les dispositifs asymétriques de la protection mondaine et le langage de la sociabilité. Dans les pages qui suivent, on s'attachera d'abord à montrer que les salons étaient structurés par des relations de protection, permettant aux écrivains qui les fréquentaient d'accéder aux ressources matérielles et symboliques des élites. Puis on évoquera la façon dont cette relation asymétrique entre les hommes de lettres et ceux qui les recevaient empruntait le langage de l'amitié et de la bienfaisance, ce qui invite à comprendre la promotion de l'homme du monde comme horizon social de l'écrivain, à la lumière des débats sur la sociabilité et les manières. Enfin, on insistera sur la rupture radicale que représente, dans les dernières années de l'Ancien Régime, l'élaboration d'une topique de l'écrivain *patriote*, largement construite en réaction aux figures de la mondanité.

Protection et sociabilité

Si l'on s'en tient à certains traités de civilité et aux représentations littéraires de la conversation, il peut être tentant de voir dans les salons un espace égalitaire, préservé des hiérarchies d'Ancien Régime et des enjeux de la vie de cour¹⁰. En revanche, si l'on étudie ce qui se passe dans les salons, on découvre que la politesse feutrée des cercles mondains ne fait disparaître ni les tensions, ni les différentiels de pouvoir, de richesse et de considération. Les salons sont des lieux de distinction sociale où la violence symbolique est particulièrement vive. Le ridi-

¹⁰ Outre le livre de Gordon, cette approche du salon à partir des normes littéraires de la conversation est illustrée par les travaux de Marc Fumaroli, notamment « La conversation », dans *Les lieux de mémoire, III : Les France*, éd. Pierre Nora (Paris, 1992), 2:679-743. Voir aussi Jacqueline Hellegouarc'h, *L'esprit de société : Cercles et « salons parisiens » au XVIII^e siècle* (Paris, 2000) ; et Benedetta Craveri, *L'âge de la conversation* (Paris, 2002).

cule y stigmatise aussi sûrement qu'à la cour, comme en témoigne le cas du fermier général La Reynière, humilié par une plaisanterie du vicomte de Narbonne : le récit circule dans les salons de la capitale et sonne le glas de sa réputation¹¹. De même, pour avoir essayé de tenir un salon tout en menant une carrière de femme de lettres, Mme du Bocage se heurte aux plaisanteries des écrivains et des gens du monde et voit périliciter le prestige de son salon. Dans le cas des écrivains, dont le statut social reste largement marqué par la dépendance à l'égard des élites et du pouvoir et par l'absence d'identité stable dans la société corporatiste d'Ancien Régime, la distance qui les sépare des aristocrates et des riches financiers dont ils fréquentent les salons est une évidence qui ne risque guère d'être oubliée¹². La politesse et l'amabilité de ces aristocrates entretiennent une fiction d'égalité qui ne dissipe pas les différences de statut mais les rend supportables. Ce jeu de l'estime réciproque, toutefois, n'est valable que dans la mesure où les *grands*, comme on les appelait de façon significative, en gardent le contrôle : « c'est ce qu'on aperçoit surtout dans les conversations où l'on n'est pas de leur avis. Il semble qu'à mesure que l'homme d'esprit s'éclipse, l'homme de qualité se montre, et paraisse exiger la déférence dont l'homme d'esprit avait commencé par dispenser », écrit amèrement d'Alembert¹³. Et le maréchal de Richelieu prend soin de rappeler fermement la règle d'or de la sociabilité : « le premier [talent] de tous dans une société, c'est d'être sociable ; et quand cette société a des supérieurs, ne pas s'écarter des lois de la subordination »¹⁴. Les hommes de lettres en ont bien conscience, et ne confondent nullement la politesse des salons et l'égalité dans la conversation. Diderot écrit que « la connaissance des égards attachés aux différentes conditions forme une partie essentielle de la bienséance et de l'usage du monde »¹⁵, ce qu'il commente ainsi : « J'ai le son de la voix aussi haut et l'expression aussi libre qu'il me plaît avec mon égal ; pourvu qu'il ne m'échappe rien qui le blesse, tout est bien. Il n'en sera pas ainsi avec le personnage qui occupe dans la société un rang supérieur au mien »¹⁶.

Pour les hommes de lettres qui fréquentent les salons parisiens, la

¹¹ Marc de Bombelles, *Journal*, éd. J. Grassion et F. Durif, 4 t. (Genève, 1982), 1:189.

¹² Voir notamment Eric Walter, « Les auteurs et le champ littéraire », dans *Histoire de l'édition française*, t. 2, *Le livre triomphant, 1660–1830*, éd. Roger Chartier et Henri-Jean Martin (Paris, 1984), 382–99 ; Roche, *Les républicains de lettres* ; et Roger Chartier, « L'homme de lettres », dans *L'homme des Lumières*, éd. Michel Vovelle (Paris, 1996), 159–209.

¹³ D'Alembert, *Essai sur la société des gens de lettres et des grands, sur la réputation, sur les mécènes, et sur les récompenses littéraires*, in *Œuvres* (Paris, 1822), 4:337–73, not. 357.

¹⁴ Lettre du maréchal de Richelieu à Mme Favart, du 30 août 176*, dans Favart, *Mémoires et correspondance littéraire* (1808 ; repris Genève, 1970), 3:91.

¹⁵ Diderot, « Lettre à M* », in *Correspondance complète*, éd. G. Roth (Paris, 1955–70), 14:224.

¹⁶ *Ibid.*, 14:225.

relation mondaine est par définition asymétrique, puisqu'ils sont toujours reçus et ne reçoivent pas en retour. L'hospitalité, qui est alors à sens unique, structure des réseaux de protection qui se traduisent par des avantages non seulement symboliques mais aussi matériels. Les salons ne sont pas les lieux désincarnés de la conversation ou du loisir mondain, mais aussi des espaces stratégiques qu'il convient d'occuper pour se frayer un chemin dans la société d'Ancien Régime. Les maîtres et maîtresses de maison offrent de nombreux présents aux écrivains qu'ils reçoivent et, parfois, leur versent même des rentes. L'exemple le plus célèbre de cet espace de sociabilité structuré par le don est le salon de Mme Geoffrin. De Suard à l'abbé Georgel, en passant par Morellet, Antoine-Léonard Thomas et d'Alembert, les écrivains qui fréquentent son salon bénéficient de « ses richesses et sa bienfaisance », « mine toujours ouverte » aux gens de lettres, selon une formule de l'abbé Georgel¹⁷. Dans le portrait qu'il lui a consacré, Morellet fait longuement l'éloge de cette générosité, dont il fut un des principaux bénéficiaires, et évoque son « humeur donnante » : « elle était tourmentée du besoin de faire son présent comme on l'est de payer une dette »¹⁸. Il existe de nombreux témoignages des cadeaux dont Mme Geoffrin comble les écrivains qui fréquentent assidûment son salon, des pièces d'argenterie offertes aux Suard aux casseroles d'argent et aux deux mille écus d'or dont elle gratifie Thomas¹⁹. Bien sûr, l'échange de cadeaux est une constante de la vie mondaine, mais il prend une signification sociale très particulière dans le cas des dons faits aux hommes de lettres, car l'absence de réciprocité rend la relation asymétrique. Il ne s'agit pas seulement de renforcer le lien mondain par un échange de cadeaux, comme c'est le cas lorsque des gens du monde se font de petits présents, mais d'inscrire dans la sociabilité mondaine une relation financière, a fortiori lorsque celle-ci est pérennisée sous la forme de rentes, comme celles que Mme Geoffrin constitue en faveur de d'Alembert, de Thomas et de l'abbé Morellet²⁰. Elle n'est pas la seule à se montrer généreuse

¹⁷ Jean-François Georgel, *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du XVIIIe siècle* (Paris, 1817), 218.

¹⁸ André Morellet, *Portrait de Mme Geoffrin* (Paris, 1777), repris dans *Eloges de Mme Geoffrin, suivis de lettres et d'un Essai sur la conversation par l'abbé Morellet* (Paris, 1812), 26.

¹⁹ Les écrivains n'étaient pas les seuls à bénéficier de cette générosité. Mme Geoffrin recevait tous les lundis des artistes, qu'elle mettait en contact avec des collectionneurs de la bonne société, et à qui elle commandait elle-même des œuvres. Eux aussi avaient souvent droit à des dons, que Mme Geoffrin mentionne dans ses carnets. Elle écrit à Stanislas-Auguste Poniatowski : « je suis devenue leur amie, parce que je les vois souvent, les fait beaucoup travailler, les caresse, les loue et les paye très bien » (*Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin (1764–1777)*, éd. C. de Mouÿ [Paris, 1875], 219).

²⁰ Archives nationales, 508 AP 36 : constitutions de rente en faveur de Morellet (21 jan. 1772), d'Alembert (9 mars 1773), et Thomas (24 mars 1775). Les rentes sont constituées auprès de Jean-Joseph de Laborde, à qui Mme Geoffrin verse la somme (respectivement 15 000 livres,

avec les écrivains qui fréquentent son salon. Le baron d'Holbach propose de l'argent à Suard ; les Necker versent des pensions à Suard et à Meister ; Helvétius pensionne Turpin et Saurin ; et, pour remercier Jean-François La Harpe d'avoir lu *Mélanie* chez sa sœur, la duchesse de Gramont, Choiseul lui offre trois mille livres²¹.

Les avantages que les écrivains retirent de la fréquentation des salons tiennent aussi à la protection que leurs hôtes leur accordent. Les salons sont des appuis importants pour la carrière des auteurs, non pas en tant qu'institutions littéraires, mais, au contraire, parce qu'ils permettent aux hommes de lettres de sortir des cercles de la République des lettres et d'accéder aux ressources du patronage aristocratique et du mécénat royal. A ses débuts dans les salons parisiens, Jean-François Marmontel explique sans ambages ce qu'il recherche dans le monde : « des protecteurs et quelques moyens de fortune »²². Les femmes jouent ici un rôle qui est traditionnellement le leur dans la société de cour : celui de protéger, d'agir en faveur de tel ou tel, de mobiliser les ministres ou les courtisans. Qu'il s'agisse d'éviter les foudres de la censure, de faire sortir un auteur intrépide de la Bastille, d'obtenir une audience ou une pension, de briguer une place à l'Académie, l'appartenance à la bonne société et le soutien d'efficientes protectrices sont indispensables. A ce titre, le rôle des femmes qui reçoivent dans leurs salons n'est pas nouveau dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : déjà, dans la première moitié du siècle, Mme de Lambert, Mme de Tencin ou la duchesse du Maine recevaient et protégeaient des écrivains, et l'on peut aisément remonter au siècle précédent, avec les exemples célèbres de Mme de Rambouillet, de Mme de Sablé ou de Mlle de Scudéry²³. Aussi

60 000 livres et 15 000 livres), et qui s'engage à payer la rente conjointement à Mme Geoffrin et au second bénéficiaire puis à celui-ci seul après sa mort. Mme Geoffrin a noté au dos de la rente de d'Alembert : « d'Alembert en touche la rente. Je ne viendrai qu'après lui ». On trouve aussi des copies de rente à d'Alembert dans les minutes de l'étude de maître Giraudeau (Archives nationales, MC, CXVII, 853, 20 avr. 1771, et CXVII, 856, 21 jan. 1772). Ses rentes furent rendues publiques après la mort de Mme Geoffrin par Morellet dans son *Portrait de Mme Geoffrin*. Les montants qu'il donne sont un tout petit peu différents. C'est lui qui signale la rente de 1760 à d'Alembert (*Eloges*, 30–35).

²¹ Voir, respectivement, Amélie Suard, *Essais de mémoires sur M. Suard* (Paris, 1820), 36, 71 ; Jeanne Carriat, « Meister », in *Dictionnaire des journalistes (1600–1789)*, dir. J. Sgard, 2 t. (Oxford, 1999), 2:793 ; Lettre de Mme d'Épinay à Galiani du 30 nov. 1771, in Ferdinando Galiani et Louise d'Épinay, *Correspondance*, éd. Georges Dulac et Daniel Maggetti, 5 t. (Paris, 1992–97), 2:236 ; Papiers de l'inspecteur d'Hémery (Bibliothèque nationale, NAF 10783, « Turpin ») et constitution de rente viagère en faveur de Saurin : Archives nationales, MC, ét. LVI, vol. 10, 30 juill. 1751 ; *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister . . .*, éd. M. Tourneux (Paris, 1877–82), 8:471.

²² Jean-François Marmontel, *Mémoires* (Paris, 1999), 135.

²³ Roger Marchal, *Mme de Lambert et son entourage* (Oxford, 1991) ; Jean Sareil, *Les Tencin : Histoire d'une famille au XVIII^e siècle, d'après de nombreux documents inédits* (Genève, 1969). Pour le XVIII^e siècle, outre les titres déjà cités note 5, voir aussi Myriam Maître, *Les précieuses : Naissance des femmes de lettres en France au XVIII^e siècle* (Paris, 1999) ; Carolyn Lougee, *Le Paradis des Femmes : Women, Salons,*

la présence des femmes dans les salons, y compris dans ceux où la personnalité dominante est un homme (Helvétius, d'Holbach, Biron . . .) ne correspond pas à l'émergence d'un nouvel espace public fondé sur la collaboration intellectuelle entre des « salonniers » et les philosophes, mais au maintien d'un espace mondain, élément durable du système social et culturel de l'Ancien Régime, où des maîtresses (et des maîtres) de maison reçoivent des hommes et des femmes du monde ainsi que des écrivains, dans le cadre d'une sociabilité mixte consacrée aux divertissements de l'élite (commensalité, conversation, théâtre, musique, jeu, belles-lettres . . .).

Lorsque l'on étudie les carrières des écrivains les mieux implantés dans les salons parisiens ou lorsque l'on regarde le détail des élections à l'Académie, on s'aperçoit que les salons fonctionnent comme des espaces intermédiaires entre le monde littéraire, celui des élites parisiennes, et celui de la cour. Ainsi, lorsqu'Amélie Suard évoque la carrière de son mari « dans le cercle de ses sociétés », elle ne se borne pas à faire la liste des cadeaux qu'ils recevaient mais évoque aussi à plusieurs reprises l'intervention de ses protecteurs du grand monde. Une rencontre importante est celle de Mme de Tessé, qui intervient auprès de Choiseul, avec la duchesse de Gramont et la princesse de Beauvau, pour que Suard et l'abbé Arnaud obtiennent la responsabilité de la *Gazette littéraire*, ce qui leur vaut une considérable augmentation de revenus (ils passent chacun de deux mille cinq cents francs à dix mille francs)²⁴. Après la chute de Choiseul, le duc d'Aiguillon leur ôte la *Gazette littéraire*, ce qui les met dans l'embarras et mobilise leurs « amis » — entendons : ceux qui sont assez proches de la cour pour y avoir une influence. Il leur faut se tourner vers d'autres clans aristocratiques : « nos amis ne furent plus occupés qu'à chercher une personne qui eût de l'influence sur le duc d'Aiguillon, pour demander une pension, dont celui-ci ne parlait pas ». Parmi les grandes figures du monde parisien, le duc de Nivernais pouvait faire l'affaire car il était proche de madame de Maurepas, seule personne qui eût quelque

and Social Stratification in Seventeenth-Century France (Princeton, NJ, 1976) ; et Erica Harth, *Cartesian Women : Versions and Subversions of Rational Discourse in the Old Regime* (Ithaca, NY, 1992). L'idée qu'il existe une différence de nature entre les salons de la fin du XVIIIe siècle et leurs prédécesseurs ne repose sur aucune preuve tangible. Au contraire, tout indique plutôt la persistance des pratiques salonniers et des contraintes qui pèsent sur les femmes qui tiennent des salons. J'ai développé plus longuement ce point dans ma thèse et dans Antoine Lilti, « La femme du monde est-elle une intellectuelle ? », dans *Intellectuelles : Du genre en histoire des intellectuels*, dir. Nicole Racine et Michel Trebisch (Bruxelles, 2004), 85–100.

²⁴ Suard, *Essais*, 96. L'épisode ainsi que la carrière de Suard sont résumés par Robert Darnton, qui en fait l'archétype de la promotion des philosophes des Lumières à l'*Establishment* (« High Enlightenment »). Gordon propose de la carrière de Suard une vision très différente, mais n'évoque pas cet épisode (*Citizens without Sovereignty*, chap. 4).

influence sur le duc d'Aiguillon. Grand seigneur et diplomate, homme de lettres amateur, auteur de fables et académicien, Nivernais était le gendre de Mme de Maurepas et l'amant de la comtesse de Rochefort. Pour obtenir sa protection, une mise en scène fut organisée lors d'une séance de l'Académie, où Amélie Suard pleura d'émotion en écoutant l'éloge de Fénelon par d'Alembert, attirant ainsi l'attention et la sympathie de Nivernais, placé en face d'elle. Il leur obtint une pension de deux mille cinq cents livres, qui les engagea à une visite de remerciements : « il nous reçut avec toutes les grâces qui distinguaient cet aimable seigneur, et depuis nous invita l'un et l'autre à dîner avec lui »²⁵.

Cette intéressante scène montre bien l'emboîtement des espaces sociaux et politiques : salons, académie, cour. Au lieu d'une opposition entre la cour d'un côté, et la République des lettres de l'autre (les salons et l'Académie), on a ici un ensemble d'espaces et de ressources, polarisés par la cour, centre de pouvoir et de distribution des faveurs. La fréquentation des salons offre des protections (Mme de Tessé, Mme de Gramont, Mme de Choiseul, Mme de Beauvau), mais aussi un savoir social et politique immédiatement mobilisable dans l'action : « on découvrit que madame de Maurepas était la seule qui eût quelque influence sur le duc, et que le duc de Nivernais pouvait aussi quelque chose sur elle ». Les séances publiques de l'Académie constituent un espace théâtral mais aussi une interface entre le monde et les hommes de lettres (La Harpe, ami des Suard, est assis à côté de Nivernais et le renseigne sur Amélie). Enfin, les relations mondaines apparaissent aussi à l'autre bout de la chaîne, sous la forme de la visite de remerciements à « l'aimable seigneur » puis de l'invitation à dîner qui fait pénétrer les Suard dans le réseau de sociabilité de Nivernais. Malgré toutes les « grâces » de ce dernier, on imagine bien quel type d'égalité pouvait régner entre eux. Deux ans plus tard, en 1772, Suard aura à nouveau besoin du duc de Nivernais et de ses protecteurs. Elu à l'Académie en compagnie de l'abbé Delille, il voit l'élection refusée par Louis XV. Pour la princesse de Beauvau, dont il fréquente le salon, c'est une « mortification »²⁶ ; elle et son mari s'efforcent alors d'agir à la cour pour le rendre « recevable », en utilisant Mme d'Aiguillon, Sartine et le duc de Nivernais, à nouveau, qui écrit une lettre au roi²⁷.

²⁵ Suard, *Essais*, 116.

²⁶ Mme du Deffand, qui n'aime guère La Harpe, écrit : « J'avoue que j'en fus bien aise : c'est une petite mortification pour la dominante : ce sont tous ses sujets que ces gens-là » (lettre de Mme du Deffand à la duchesse de Choiseul du 10 mai 1772, *Correspondance complète avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt*, éd. Sainte-Aulaire, 3 t. [Paris, 1866], 2:185).

²⁷ Musée Voltaire, Genève, Archives Suard, t. 4, f. 14 : lettre du prince de Beauvau du 16 juin 1772.

Chaque élection met en branle le système des protections où s'affrontent les coteries littéraires et les clans idéologiques mais aussi les réseaux mondains. Mme Geoffrin assure à Gabriel Cramer, candidat à l'Académie des sciences, le soutien de Mairan et de d'Alembert mais aussi du comte d'Argenson, ministre de la maison du roi²⁸. La duchesse de Choiseul sollicite Mme du Deffand pour qu'elle mobilise les savants qui fréquentent son salon en faveur de son protégé, M. Poissonnier, qui devient par là même celui de la marquise, en dépit de son échec final :

Vous aviez eu la bonté ma chère petite-fille de me procurer les voix de MM. d'Alembert et Le Maunier pour M. Poissonnier à la dernière élection de l'Académie des sciences. Quoique le succès n'ait pas répondu à d'aussi bons titres, je n'en ai pas moins de reconnaissance pour vous et pour ces messieurs, et votre protégé n'en sent pas moins l'avantage d'avoir excité votre intérêt et obtenu leurs suffrages ; je vous le demande encore pour l'une des deux places qui vont être créées²⁹.

Pour les maîtresses de maison, il est important de prouver leur capacité à mobiliser en faveur de leurs protégés les ressources mondaines les plus nombreuses, des académies à la cour. Dès lors, les correspondances exhibent volontiers des réseaux d'influence, et les femmes du monde se font fortes de mettre tout leur savoir-faire au profit de ceux dont elles veulent faire l'élection. La duchesse d'Enville, qui cumule le haut patronage aristocratique et les réseaux académiques, utilise un vocabulaire militaire. « Je n'ai point perdu de temps, Monsieur, pour dresser toutes mes batteries en faveur de Milord Stanhope au moment que j'ai appris par votre lettre qu'il désirait une place à l'académie des sciences »³⁰, écrit-elle à Georges-Louis Lesage. Elle assure avoir écrit à Malesherbes, à Montigny et à Trudaine. Mably, qui est chez elle au château de La Rocheguyon, s'est chargé d'écrire à Vaucanson et de « faire parler » à d'Alembert. Le duc de Belle-Isle et le fils de la duchesse, le duc de La Rochefoucauld, se sont employés auprès de Mairan, et, enfin, promet-elle, si Buffon est à Paris, il sera sollicité par M. de La Bourdonnaye et par le duc de La Rochefoucauld.

²⁸ Lettres de Mme Geoffrin à Gabriel Cramer du 18 août 1748 et du 26 juin 1750. La première se trouve dans les archives de la Bibliothèque publique universitaire de Genève (D. O. Geoffrin). La seconde a été publiée par Maurice Tourneux, *Revue d'histoire littéraire de la France* 1 (1894) : 52-64.

²⁹ Lettre de la duchesse de Choiseul à Mme du Deffand, n.d., in Du Deffand, *Correspondance complète avec la duchesse de Choiseul*, 1:15.

³⁰ Bibliothèque publique universitaire de Genève (BPU), Papiers Lesage, MS sup. 512 : lettre de la duchesse d'Enville à Georges-Louis Lesage du 15 nov. 1768.

Au delà des élections académiques, il faut sortir de la perspective tracée par la République des lettres pour comprendre le rôle des salons dans la carrière des écrivains. Être reçu dans une de ces maisons offre à la fois la perspective d'avantages matériels, la possibilité de nouer des liens avec d'autres écrivains, plus importants, mieux installés, et l'espoir de se rapprocher des centres du pouvoir. Le succès mondain est alors une première étape de la reconnaissance sociale qui peut conduire à la cour, où se joue en dernier ressort, la distribution des avantages matériels et du crédit symbolique. Si être reçu dans un salon est une première étape vers la reconnaissance, a fortiori y lire des œuvres permet de s'assurer une réputation d'auteur à la mode. Là encore, le succès mondain est souvent une première étape vers la cour, qui, elle-même, permet l'accès aux institutions littéraires de la monarchie. En 1775, La Harpe aspire à l'Académie, mais le contexte est difficile. En mars, il lit sa dernière tragédie, *Menzikoff*, chez Mme Necker, devant des diplomates, comme l'ambassadeur d'Angleterre, et des aristocrates, comme la maréchale de Luxembourg et Mme du Deffand³¹. Le succès que remporte la pièce lui vaut d'être jouée à Fontainebleau, devant la cour, et les amis de Suard espèrent qu'elle plaira à la reine, ce qui lèverait les difficultés pour l'élection³². La proximité entre les salons et la cour permet de convertir un succès mondain en faveur royale. Celle-ci, à terme, peut ouvrir les portes de l'Académie.

Qu'ont à gagner les maîtres et maîtresses de maison en recevant et en protégeant des hommes de lettres ? Pourquoi les écrivains sont-ils nécessaires à la vie mondaine ? Ils sont recherchés à la fois pour les compétences qui leur sont propres et pour la considération dont jouissent ceux qui les reçoivent. Ils sont, d'une part, des pourvoyeurs de ces divertissements lettrés dont la sociabilité mondaine fait si grand usage. La « littérature » est en effet très présente dans la vie de société, sous la forme du théâtre, des vers de société, des correspondances, des lectures d'œuvres à la mode. Les hommes de lettres sont des auxiliaires importants du divertissement mondain car ils sont susceptibles de lire leur dernier poème, d'improviser des bouts-rimés, ou d'écrire une comédie qui sera jouée en société. Ainsi, lorsque Mme du Deffand offre à la duchesse de Luxembourg, autre figure importante du monde parisien, des tresses d'or pour parfiler, elle demande à l'abbé Delille de com-

³¹ Archives des affaires étrangères, Paris, contrôle des étrangers, t. 4, rapport du 17 mars 1775 ; lettre de Mme du Deffand à Horace Walpole, 10 mars 1775, dans *The Yale Edition of Horace Walpole's Correspondence*, éd. H.-S. Lewis, 48 t. (New Haven, CT, 1941-83), 6:169.

³² Musée Voltaire, Genève, Archives Suard, t. 1, f. 75 : lettre d'Amélie Suard à Condorcet d'octobre 1775. Voir aussi la lettre de Condorcet à Mme Suard, octobre 1775, dans *Correspondance inédite de Condorcet et Mme Suard*, éd. E. Badinter (Paris, 1988), 175.

poser un couplet qui accompagnera le cadeau et sera chanté sur l'air des *Folies d'Espagne*³³. Celui s'en acquitte à la satisfaction de la marquise, et réussit en quatre vers à évoquer à la fois le cadeau, l'amitié entre les deux femmes, et Madeleine, la patronne de la duchesse, dont on célèbre la fête. Quant à Mme Necker, elle n'hésite pas à se lancer avec Thomas dans un concours de bouts-rimés où chacun des concurrents doit faire l'éloge de Mme de Vermenoux en utilisant des rimes imposées et arbitraires³⁴.

D'autre part, les hommes de lettres occupent une place importante dans la circulation de l'information. Ils apportent dans le monde les nouvelles littéraires qui y sont activement recherchées et qui nourrissent les conversations de salon. Ils rapportent le mot à la mode et la nouvelle du jour ou commentent la dernière pièce jouée à la Comédie-Française. Pour les maîtres et maîtresses de maison, ils ne sont pas seulement une source d'information, mais aussi des relais précieux dans la circulation des éloges. De salon en salon, dans les conversations comme dans les correspondances, ils font volontiers l'éloge des sociétés où ils sont reçus. Lorsque Suard se rend en Angleterre, il envoie à sa femme une longue lettre dans laquelle il affirme que Mme Geoffrin jouit à Londres, comme à Paris, d'une grande considération, et il ajoute plusieurs commentaires flatteurs de son cru. Evidemment, ce dithyrambe n'est pas destiné à sa femme mais bien à Mme Geoffrin elle-même et à son salon, où Amélie Suard s'empresse d'aller lire la lettre de son mari. En cela, elle suit les recommandations de son mari, qui l'engage à « cultiver les bontés » que Mme Geoffrin a pour eux³⁵.

Enfin, l'économie de l'échange mondain doit beaucoup, au XVIIIe siècle, au prestige des hommes de lettres. Leur présence, du moins pour les plus célèbres d'entre eux, fait la réputation des salons qu'ils fréquentent et des maîtresses de maison qui les reçoivent. Les hommes de lettres, comme les hommes du monde, peuvent être « à la mode », si bien que recevoir un académicien, un savant, un auteur à succès est un signe valorisant, et rend une maison attractive. Mme Necker, par exemple, s'efforce sans cesse de réconcilier son mari avec Morellet, malgré les polémiques qui les opposent, de peur de perdre un de ses convives, un de ses « clients » selon la formule qu'emploie le docteur Tronchin : « Je l'ai plaisantée sur la peur extrême qu'elle a eue que son mari ne fût

³³ Lettre de Mme du Deffand à Walpole du 15 nov. 1772, dans *Horace Walpole's Correspondence*, 5:284-85. Le couplet est reproduit dans la lettre, et il en existait une copie dans ses papiers. Il est publié aussi dans les œuvres de Delille (*Œuvres*, éd. J. F. Tissot, 10 t. [Paris, 1832-33], 10:404).

³⁴ BPU Genève, MS fr 322, f. 133 et f. 134.

³⁵ Musée Voltaire, Archives Suard, t. 2, lettre de Suard à sa femme du 6 mai 1766, et t. 1, réponse d'Amélie Suard, datée du 15 mai.

brouillé avec l'abbé Morellet, qu'elle veut se conserver de peur qu'en le perdant elle n'en perde d'autres»³⁶.

Pour comprendre les stratégies mondaines, il faut les évaluer à l'aune de ce qui fait la valeur d'un salon : la considération dont jouit la maîtresse de maison et la réputation de son salon comme lieu de sociabilité. Le paradoxe des hommes de lettres, dans la société d'Ancien Régime, est qu'ils sont recherchés par les gens du monde, sans pour autant que leur réputation littéraire ou même leur célébrité leur tienne lieu de statut social, et leur offre la « considération » dont jouissent ceux qui possèdent le bénéfice de la naissance et de la richesse. Comme le dit La Harpe : « Mme Geoffrin est un exemple bien frappant de la considération que peut donner la société des gens de Lettres, et à laquelle ils parviennent rarement eux-mêmes, parce que la première base de la considération dans ce pays est l'indépendance qui naît de la fortune et que les gens de lettres l'ont bien rarement »³⁷. Le succès mondain de Mme Geoffrin aurait été impensable sans la présence d'hommes de lettres à la mode, qui ont attiré dans son salon la fine fleur de l'aristocratie parisienne et européenne et lui ont permis d'apparaître comme une protectrice des talents et une femme du monde accomplie. Si l'indépendance financière trace une frontière nette entre les écrivains et ceux qui leur donnent à dîner, les logiques propres de la « bonne compagnie », c'est-à-dire de la sociabilité mondaine, permettent de traduire la célébrité des écrivains en considération sociale et en réputation mondaine pour ceux qui les reçoivent.

Portrait de l'homme de lettres en homme du monde

Les relations de protection qui structurent l'espace mondain sont souvent décrites, au XVIIIe siècle, dans le langage de l'amitié et de la bienfaisance. La contradiction n'est qu'apparente et il importe de bien distinguer cette économie mondaine de la protection du clientélisme et du mécénat. Le lien clientélaire, inscrit dans la tradition du patronage aristocratique, institutionnalise une relation domestique entre un « grand » et un auteur, selon un modèle qui est celui de la fidélité politique et du service de plume. Il se traduit souvent par une charge de secrétaire ou de lecteur, au service d'un prince ou d'un grand aristocrate. Le mécénat, pour sa part, permet de récompenser des auteurs pour leurs œuvres et de transfigurer la relation clientélaire en échange

³⁶ BPU Genève, Archives Tronchin, t. 200, f. 156 : lettre de Théodore Tronchin à sa fille, 4 sept. 1765.

³⁷ Jean-François La Harpe, *Letters to the Shuvalovs*, éd. C. Todd (Oxford, 1973), 58.

symbolique³⁸. Le mécénat implique donc une reconnaissance spécifique de la valeur des productions culturelles. Le prestige que celles-ci confèrent à ceux qui protègent leurs auteurs est sanctionné par le genre de l'épître dédicatoire, qui publie la générosité du mécène, mais aussi l'incommensurabilité des positions respectives du mécène et de l'écrivain, du protecteur et du protégé. Dans le cadre du salon, enfin, la situation est différente, car le don ne vient pas récompenser une œuvre ou un service de plume, et n'appelle pas un éloge public. Il est comme détaché des pratiques d'écriture et se présente sous la forme d'une générosité amicale inscrite dans la relation de sociabilité. Morellet écrit que les « bienfaits » de Mme Geoffrin furent reçus avec « une reconnaissance aussi noble que la bienfaisance à laquelle l'amitié cédait »³⁹, utilisant le vocabulaire de la bienfaisance et de la reconnaissance, de l'amitié et de la noblesse des sentiments. Si le couple « bienfaisance/reconnaissance » est systématiquement mobilisé pour décrire la relation entre les hommes du monde et les hommes de lettres, c'est qu'il inscrit l'asymétrie de la relation de protection dans une relation amicale, fortement moralisée. De même que le protecteur est une figure sociale très valorisée, le vocabulaire de l'amitié et l'obligation morale de la gratitude font du protégé un homme du monde, capable de se soumettre aux codes de la bonne société. Loin d'être déniée ou dissimulée, l'asymétrie de la relation est à la fois reconnue et pensée à travers le prisme de l'échange mondain, où le langage affectif de l'amitié n'est pas contradictoire, à l'instar des clientèles aristocratiques de la première modernité, avec un fort différentiel de puissance sociale⁴⁰.

De la même façon, la politesse qui règle le commerce du monde est une fiction d'égalité qui n'est en rien contradictoire avec la relation asymétrique protecteur/protégé. Bien au contraire, la politesse

³⁸ Daniel Roche, « Les modèles économiques du mécénat », dans Roche, *Républicains des lettres*, 51–84 ; Christian Jouhaud et Hélène Merlin, « Mécènes, patrons et clients : Les médiations textuelles comme pratiques clientélares au XVIIe siècle », *Terrain*, n° 21 (1993) : 47–62 ; Viala, *Naissance de l'écrivain*.

³⁹ Morellet, *Portrait de Mme Geoffrin*, 32.

⁴⁰ Une analyse de ce vocabulaire comme leurre masquant des stratégies intéressées prévaut parfois, e.g., Sharon Kettering, « Gift-Giving and Patronage in Early Modern France », *French History* 2 (1988) : 131–51 ; et Kettering, « Friendship and Clientage in Early Modern France », *French History* 6 (1992) : 139–58. Mais elle est aujourd'hui contestée par une attention plus grande aux effets de croyance induits par le lexique socio-politique. Voir Jay M. Smith, « No More Language Games : Words, Beliefs, and the Political Culture in Early Modern France », *American Historical Review* 102 (1997) : 1413–40 ; et Natalie Zemon Davis, *Essai sur le don dans la France du XVIe siècle* (Paris, 2002), 21–38. La bibliographie sur les liens d'amitié et de fidélité à l'époque moderne est trop abondante pour être citée ici, mais on peut aussi chercher un parallèle instructif avec les clientèles politiques contemporaines. Voir Jean-Louis Briquet, « Des amitiés paradoxales : Echanges intéressés et morale du désintéressement dans les relations de clientèle », *Politix*, n° 45 (1999) : 7–20.

rend possible des relations de sociabilité entre des personnages dont la grandeur sociale est sans commune mesure : l'usage du monde consiste justement à discerner les distinctions sociales qui permettent aux grands de se montrer aimables avec les hommes de lettres qu'ils protègent. La politesse permet d'intégrer les hommes de lettres à la sociabilité mondaine parce que les distances sociales sont tellement importantes que personne ne risque de se méprendre sur la dimension fictive de cette égalité et sur la bienveillance avec laquelle les écrivains sont reçus et traités. Duclos, par exemple, conseille aux hommes de lettres qui veulent des « liaisons de société » de ne fréquenter que des hommes de cour : « les courtisans ne pensent pas à nuire à ceux qui ne peuvent les traverser et font quelquefois gloire de les obliger. Plus on est grand, moins on s'avise de faire sentir une distance trop marquée pour être méconnue »⁴¹. Pour désigner cette relation où politesse et protection font bon ménage, et dans laquelle les grands ne se départissent jamais d'un sentiment de supériorité, même lorsqu'ils sont aimables et obligeants, Charles Collé utilise une formule de son cru : « la politesse protectionnelle »⁴².

Il y a donc deux dangers qu'il faut éviter lorsqu'on essaye de comprendre ce qui se joue dans les salons pour les hommes de lettres. Le premier consiste à croire que les normes de la politesse et le langage de l'amitié impliquent une relation égalitaire dont le principe serait le plaisir commun ou le retrait hors des affaires de la politique et de la vie de cour. Le second consiste à ne voir dans la politesse ou dans ce langage moral qu'un leurre, un mensonge, par lequel les hommes de lettres s'efforceraient de masquer le calcul intéressé qui les attire dans les salons. En réalité, le langage de l'amitié dans lequel se dit la relation de protection est justement ce qui rend celle-ci acceptable en lui donnant un sens nouveau, à distance du mécénat, a fortiori des formes de la domesticité littéraire : l'homme de lettres n'y figure pas en tant qu'écrivain, mais en tant qu'homme du monde. Aussi, pour compren-

⁴¹ Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (1751), éd. C. Dornier (Paris, 2000). Cent cinquante ans plus tard, Proust décrit dans des termes très proches les mécanismes de la mondanité et de l'amabilité aristocratique : « Je commençais à connaître l'exacte valeur du langage parlé ou muet de l'amabilité aristocratique, amabilité heureuse de verser un baume sur le sentiment d'infériorité de ceux à l'égard desquels elle s'exerce, mais pas pourtant jusqu'au point de le dissiper, car dans ce cas elle n'aurait plus de raison d'être. "Mais vous être notre égal, sinon mieux", semblaient par toutes leurs actions dire les Guermantes ; et ils le disaient de la façon la plus gentille que l'on puisse imaginer, pour être aimés, admirés, mais non pour être crus ; qu'on démêlât le caractère fictif de cette amabilité, c'est ce qu'ils appelaient être bien élevés ; croire l'amabilité réelle, c'était la mauvaise éducation » (Proust, *A la recherche du temps perdu* [Paris, 1989], 3:62).

⁴² Charles Collé, *Journal et mémoires sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements les plus mémorables du règne de Louis XV*, 3 t. (1868 ; repris Genève, 1967), 3:36.

dre l'importance de cette sociabilité pour les écrivains des Lumières, il faut étudier la façon dont certains d'entre eux, parmi les plus influents, élaborent, de façon très consciente, une véritable topique de l'homme de lettres comme homme du monde, qui leur sert à penser leur identité sociale, à justifier leurs pratiques mondaines, mais aussi à lutter dans les innombrables polémiques qui secouent le champ littéraire⁴³. Parmi les promoteurs de cet idéal mondain de l'homme de lettres, Voltaire occupe une place essentielle. Dans son fameux article « Gens de lettres » de l'*Encyclopédie*, il refuse de définir l'homme de lettres par la pratique professionnelle de l'écriture et lui oppose trois figures qui font office de repoussoir : l'érudit, le bel esprit et l'écrivain qui veut vivre de sa plume. L'homme de lettres, en revanche, est éclectique dans ses goûts comme dans ses compétences, et se définit à la fois par son esprit philosophique et son adhésion aux valeurs des élites sociales. Pour Voltaire, l'accès des écrivains à la bonne société a débuté avec la génération de Guez de Balzac et Voiture, mais elle est surtout un des principaux titres de gloire des hommes de lettres du XVIIIe siècle : « l'esprit du siècle les a rendus pour la plupart aussi propres pour le monde que pour le cabinet et c'est en quoi ils sont fort supérieurs à ceux des siècles précédents ». Tout l'effort de l'article tend alors à associer l'accès au monde et l'esprit philosophique, qui est défini par le rejet des superstitions, mais aussi par la critique de la scolastique, de l'école, de l'érudition et du pédantisme. L'homme du monde est ainsi présenté comme l'idéal social du philosophe et le destinataire privilégié du discours philosophique. Dans d'autres textes, et notamment dans sa correspondance, Voltaire fait sans cesse du monde et de la bonne société à la fois la cible du discours philosophique et le modèle de l'homme de lettres. « Il faut être homme du monde avant d'être homme de lettres », écrit-il à Mme du Deffand⁴⁴. Cet idéal voltairien est partagé par une grande partie des hommes de lettres au XVIIIe siècle, et notamment par ceux qui sont proches de la mouvance encyclopédiste. Il constitue une topique au sens où il fournit un répertoire de valeurs, d'arguments et d'exemples, mais aussi une façon de les employer, dans le langage de la bonne société. L'ironie et l'esprit sont les instruments privilégiés de cette représentation du phi-

⁴³ J'emprunte la notion de topique à la sociologie de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, notamment *De la justification, l'économie des grandeurs* (Paris, 1990). Je l'utilise pour désigner un ensemble cohérent d'arguments et de valeurs qui soutiennent des positions morales, et qui sont utilisés dans l'action : pour se justifier ou pour critiquer des positions différentes. Il ne s'agit donc ni de pures théories (elles sont confrontées à des épreuves de réalité et engagées dans l'action) ni de simples stratégies rhétoriques (elles tirent leur force de leur lien avec des principes de justice, et non pas simplement de leur habileté persuasive ou du pouvoir de celui qui les défend).

⁴⁴ Lettre du 14 juill. 1760 à Mme du Deffand, dans *Cher Voltaire : La correspondance de Mme du Deffand avec Voltaire*, éd. Isabelle Vissière et Jean-Louis Vissière (Paris, 1987), 77.

losophe en homme du monde, où le discours des Lumières emprunte les formes de l'*ethos* aristocratique.

La *Correspondance littéraire* de Grimm, puis de Meister, fournit une illustration de la façon dont cette topique est déployée dès que les normes de l'activité des hommes de lettres sont débattues. Destinée justement à la bonne société européenne, elle reprend inlassablement cette topique mondaine de l'homme de lettres. Grimm s'y oppose avec constance à l'idée qu'écrire des livres serait en soi une activité sociale prestigieuse⁴⁵. Grimm ne voit donc dans l'*Essai sur les Grands et les gens de lettres* de d'Alembert que « la forfanterie d'un jeune écolier » et lui reproche d'avoir opposé les grands et les hommes de lettres : « cette querelle que l'on prétendait subsister entre les gens de cour et les gens de lettres ne devrait jamais être un objet de méditations pour un philosophe ». Grimm dénonce surtout l'idée d'un « corps des gens de lettres », défini par leur activité d'écrivain et dont l'Académie française serait la garante. Il insiste sur l'hétérogénéité radicale de ceux qui écrivent des livres et juge impossible de tirer la moindre gloire d'une définition professionnelle de l'homme de lettres. Palissot ou Fréron ne peuvent pas être confondus avec Voltaire⁴⁶. Si ce dernier inspire le respect, les premiers n'inspirent à Grimm que le mépris. Aussi, ce « corps » n'en est pas un, et ses revendications ne sont que des « prétentions » mal fondées : « je ne crois pas au corps des gens de lettres ni au respect qu'il exige, ni à la suprématie qu'il veut usurper, ni à aucune de ses prétentions ». Grimm lui préfère le commerce des bons esprits et la connivence idéologique : « Je crois à la communion des fidèles, c'est à dire à la réunion de cette élite d'excellents esprits, d'âmes élevées, délicates et sensibles, dispersées çà et là sur la surface du globe, se reconnaissant néanmoins et s'entendant, d'un bout de l'univers à l'autre, à l'unité d'idées, d'impressions et de sentiments »⁴⁷. Contre la cohésion professionnelle des écrivains, Grimm en appelle à un idéal élitiste, celui de l'unité des esprits éclairés et des gens de goût, des philosophes et des gens du monde.

Cette représentation de l'homme de lettres en homme du monde s'accompagne d'une intense promotion de la notion de politesse, comme en atteste, par exemple, l'article que lui consacre l'*Encyclopédie*. Alors que la civilité est destinée aux personnes de condition inférieure, et correspond à des règles arbitraires dictant des attitudes extérieures, la politesse, associée au monde et aux gens de la cour, est définie

⁴⁵ *Correspondance littéraire* . . . , 4:159.

⁴⁶ *Ibid.*, 7:215-18.

⁴⁷ *Ibid.*, 9:122-30.

de façon toute aristocratique comme l'association d'une « disposition naturelle » et de « l'usage du monde ». Plusieurs ténors du mouvement philosophique, Voltaire, Grimm, Suard, Morellet, Helvétius, ou d'Holbach font l'apologie de la politesse, dans laquelle ils voient à la fois une valeur linguistique et sociale, c'est-à-dire une façon de parler et d'agir. Comme compétence linguistique, la politesse est la garante des normes langagières car la cour et le monde fondent l'universalité de la langue française. L'article « dictionnaire de langue » de l'*Encyclopédie*, par exemple, affirme que « le dictionnaire idéal doit être l'œuvre d'un homme de lettres qui fréquente le grand monde ». Jean-Baptiste Suard explique, à l'Académie française, que c'est aux hommes du monde « qu'il appartient de distinguer, dans l'emploi de certaines expressions, ce qui est de l'usage, d'avec ce qui est de mode ; ce qui est de la langue de la cour, d'avec ce qui n'est qu'un jargon de coterie »⁴⁸. Le modèle de sociabilité qui règle, dans les salons et à la cour, les relations entre les hommes de lettres et les hommes du monde garantit l'universalité de la langue française car ce « concours d'efforts réunis » font d'elle « tout à la fois la langue de la galanterie et celle de la philosophie »⁴⁹. Le bon ton comme la politesse relèvent à la fois des convenances sociales, dont le beau monde détient le secret, du « désir de se distinguer », et d'un modèle culturel, fondé sur la « grande sociabilité de la Nation »⁵⁰.

Comme façon d'agir, la politesse est justifiée par la théorie des vertus sociales qui permet de redéfinir la vertu au regard des exigences des sociétés commerciales et du droit naturel, et de justifier les règles de civilité à la lumière des théories de la sociabilité⁵¹. Elle offre un point d'appui précieux pour ceux qui s'efforcent d'inscrire dans la société hiérarchique d'Ancien Régime le projet d'une morale laïcisée, fondée sur l'utilité sociale. Ainsi peut-on comprendre qu'un auteur comme d'Holbach fasse de la « politesse » un « acte de justice et d'humanité » et définisse les vertus sociales dans des termes proches de ceux des traités de civilité. Il ne s'agit pas d'autonomiser une « sphère des pratiques » égalitaires qui correspondrait aux salons, comme l'écrit Daniel Gordon, mais bien de fonder l'ensemble de l'ordre social, avec ses distinctions de rang et d'état, sur les principes de sociabilité et d'utilité sociale⁵². En

⁴⁸ J.-B. Suard, *Réponse au discours prononcé dans l'Académie française le mardi XV juin MDCCLXXXIV à la réception de Monsieur le Marquis de Montesquiou* (Paris, 1784), 27.

⁴⁹ Ibid., 28.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Le cadre général de cette évolution fondamentale du langage moral et politique a été étudié par J. G. A. Pocock, not. dans *Vertu : Commerce et histoire* (Paris, 1998).

⁵² Gordon, *Citizens without Sovereignty*, 69. Gordon a bien montré l'adhésion des philosophes à la politesse et aux valeurs du *monde*, à partir de la notion de sociabilité. Mais, selon lui, cet idéal correspond à un espace social autonome (les salons) radicalement opposé à la cour, et

retour, l'homme de lettres éclairé s'en trouve conforté dans sa position d'intermédiaire entre l'espace savant et l'espace mondain. Jouant de la polysémie qui caractérise le champ lexical de la société, entre communauté humaine et mondanité, d'Holbach affirme : « le vrai savant devrait être le plus sociable des hommes »⁵³. De la même façon, dans la topique de l'homme de lettres comme homme du monde, la reconnaissance des bienfaits est toujours mise en avant comme un des moyens par lesquels un homme de lettres peut montrer sa grandeur d'âme et de se mettre à la hauteur de ses protecteurs, tandis que l'ingratitude, cette « passion féroce » selon l'article de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*, apparaît comme la négation de toute sociabilité. Politesse, reconnaissance, vertus sociales, usage du monde : telles sont les valeurs que défendent les tenants de cette topique mondaine de l'homme de lettres, et c'est en ce sens qu'est pensée la place des femmes. La mondanité est un espace de sociabilité mixte, parce que les salons reposent sur une pratique aristocratique de l'hospitalité, où les femmes font les « honneurs de leur maison », animent la conversation et sont garantes de la politesse. Le rôle social et civilisateur des femmes est défendu par tous les théoriciens de la mondanité comme un élément essentiel du progrès des mœurs dans une monarchie⁵⁴. Le *monde*, qui n'est ni l'espace privé du retrait domestique ni l'espace public de la participation politique et des controverses imprimées, est l'espace légitime où se déploie l'activité féminine dans les hautes classes de la société d'Ancien Régime.

La force de la topique mondaine de l'homme de lettres est d'associer certains des idéaux traditionnels de la communauté savante et la redéfinition de la valeur aristocratique en usage du monde. Elle récupère en effet certains éléments de la République des lettres, comme l'idéal de courtoisie dans les discussions et les controverses, le refus des polémiques publiques, des attaques personnelles et injurieuses⁵⁵. De

soustrait aux contraintes sociales et politiques de l'absolutisme. Pour cela, il lui faut passer sous silence les références élogieuses à la cour dans les textes qu'il cite (e.g., dans le discours de Suard de 1784 [144]). Sur d'Holbach, l'analyse de Gordon se fait en deux temps. Dans un premier temps, il n'identifie pas directement cette « sphère de pratiques » avec l'espace social des salons, mais se contente de relever qu'elle coexiste, dans la pensée de d'Holbach, avec le refus de l'égalité sociale et de la démocratie. Le chapitre suivant se charge d'effectuer, à partir de traités de civilité du XVIIIe siècle, l'identification entre le langage égalitaire de la sociabilité et l'espace des « salons » pensés comme des enclaves autonomes (not. 93–106). Or, justement, toute la difficulté est là : pour d'Holbach, la « sociabilité » et la « politesse » doivent fonder l'ensemble de l'ordre social, moral et politique, avec ses distinctions et ses inégalités.

⁵³ Paul-Henri Dietrich, baron d'Holbach, *La morale universelle* (Tours, 1792), 3:340.

⁵⁴ Pour David Hume, par exemple, la galanterie est le paradigme de cette sociabilité, fondée sur la l'hospitalité et la politesse, qui correspond au modèle politique des monarchies, et s'enracine dans la vie de cour : Hume, « De la naissance et du progrès des arts et des sciences » (1742), *Essais moraux, politiques et littéraires et autres essais*, éd. Gilles Robel (Paris, 2001), 268–97, not. 284 et 288–89.

⁵⁵ Cette convergence est déjà à l'œuvre à la fin du XVIIIe siècle. Voir Ann Goldgar, *Impo-*

même, elle permet de dénoncer les formes les plus voyantes des pratiques hétéronomes, liées au mécénat et à la domesticité, comme les épîtres dédicatoires, dont la condamnation est un des thèmes favoris des philosophes⁵⁶. Elle contribue ainsi à rendre légitime la figure de l'écrivain comme homme du monde et apporte une caution intellectuelle au travail symbolique de construction de la mondanité comme valeur sociale. Au moment où la noblesse redéfinit les critères de sa supériorité sociale et où le « mérite » aristocratique fait l'objet de nombreux débats⁵⁷, l'idéalisation du *monde* et de ses manières scelle l'alliance entre les écrivains des Lumières et une partie des élites sociales, celles qui ont accès à la fois aux ressources politiques de la cour et aux ressources culturelles de Paris, ou des grandes villes de province. Le *Journal des gens du monde*, dont le titre est déjà tout un programme, témoigne éloquemment de cette convergence. Publié par le marquis de Luchet, ami et disciple de Voltaire, il ne cesse de défendre cette topique, s'en prend vigoureusement à Rousseau, fait l'éloge de Voltaire en maître de maison, loue l'esprit, écrit qu'il est « plus facile de bien écrire que de bien parler » et vante le duc de Nivernais et la comtesse de Beauharnais, deux représentants de cette alliance entre le monde et les écrivains⁵⁸.

La topique mondaine de l'homme de lettres correspond parfaitement aux pratiques des salons qui associent protection, valorisation des manières de la bonne société, et circulation strictement mondaine de la réputation. Elle fournit aux hommes de lettres une justification de ces pratiques, qui, en retour, leur donne sa cohérence. Elle explique que la protection mondaine dont bénéficient les écrivains se dise dans le langage de l'amitié, qui permet aux hommes de lettres d'être protégés en tant qu'hommes du monde. D'ailleurs, cette topique exerce ces effets au delà des salons et du milieu philosophique. De nombreux écrivains, qui ne sont pas nécessairement liés aux encyclopédistes, s'en emparent et s'y conforment. Comme l'a montré Gregory Brown, les auteurs

lite Learning : Conduct and Community in the Republic of Letters, 1680–1750 (New Haven, CT, 1995), 237–42.

⁵⁶ Dans l'article de l'*Encyclopédie*, Voltaire n'y voit que des hommages que « l'intérêt rend à la vanité ». Voir aussi Voltaire, « Lettres, gens de lettres », dans *Dictionnaire philosophique* (Paris, 1964), 255.

⁵⁷ Jay M. Smith, *The Culture of Merit : Nobility, Royal Service, and the Making of Absolute Monarchy in France, 1600–1789* (Ann Arbor, MI, 1996).

⁵⁸ Jean-Pierre de Luchet (1739–92), dit le marquis de Luchet, fut officier de cavalerie, puis après avoir quitté l'armée, membre de plusieurs sociétés savantes, et auteur d'une pléthorique œuvre romanesque, historique et journalistique. Grâce aux recommandations de Voltaire, il fit une partie de sa carrière dans les cours allemandes, protégé par le landgrave de Hesse-Cassel puis par Henri de Prusse. Significativement, il écrivit d'abord des *Nouvelles de la République des lettres*, de 1775 à 1777, avant de publier le *Journal des gens du monde*, de 1782 à 1785. En 1785, il publia les *Amusements des gens du monde*. La citation est issue du n° 7, 4.

dramatiques qui proposent des pièces à la Comédie-Française se présentent eux-mêmes comme de parfaits hommes du monde, dans leurs préfaces et dans leurs rapports avec les comédiens ou avec les gentilshommes de la chambre, mettent en avant leur adhésion aux valeurs de *l'honnêteté* mondaine, qui font partie intégrante de leur représentation de l'homme de lettres⁵⁹.

De la dénonciation rousseauiste à la topique patriote

Cette topique mondaine de l'homme de lettres, qui met en avant les notions d'honnêteté et de politesse, fait l'éloge du monde, et promeut un idéal non professionnel de l'écrivain, constitue, à l'apogée des Lumières, une puissante représentation de l'homme de lettres et de ses liens légitimes avec les élites sociales. Toutefois, elle n'est qu'une des topiques qui permettent aux écrivains de penser leur activité et de justifier leurs pratiques. Un écrivain comme Charles Collé, par exemple, adhère à une représentation différente de l'écrivain, qui repose sur une distinction très nette entre le statut social de l'écrivain et celui des aristocrates. Le modèle légitime qui règle ses relations avec les grands reste celui du patronage, et si l'écrivain contribue aux divertissements aristocratiques, c'est parce qu'il est rétribué pour fournir des vers ou des comédies, comme secrétaire d'un prince ou d'un aristocrate. En revanche, ses pratiques de sociabilité s'écartent de l'espace mondain et privilégient des lieux comme le cabaret ou le théâtre, car l'écrivain doit « vivre avec ses égaux, se retirer des grands et fuir les gens de qualité »⁶⁰. D'autres écrivains mobilisent des arguments différents selon les circonstances et les périodes de leur vie, et négocient des positions complexes, parfois contradictoires⁶¹.

Dans les dernières décennies de l'Ancien Régime, une nouvelle topique de l'écrivain prend forme, radicalement opposée à la topique mondaine, et qui doit beaucoup à la rencontre entre l'œuvre de Rousseau et la culture politique des années 1770. La critique qu'adresse

⁵⁹ Gregory Brown, *A Field of Honor : Writers, Court Culture, and Public Theater in French Literary Life from Racine to the Revolution*, www.gutenberg-e.org. Brown souligne très justement cette adhésion des hommes de lettres aux pratiques et aux valeurs des élites mondaines : « To be an *homme de lettres* meant to be accepted as belonging to a status group defined by its participation in the self-fashioning and intensively hierarchical networks of social and cultural elites, whose patterns of association and comportment informed writers' own behavior, self-conceptions and social identities » (22).

⁶⁰ Collé, *Journal*, 1:271-72.

⁶¹ Diderot, par exemple, remet progressivement en cause, de l'intérieur, la topique mondaine, ce qui met en jeu à la fois sa conception de la morale et du rôle social de l'écrivain. Voir Lilti, « Monde des salons », chap. 5.

Rousseau à la sociabilité des salons parisiens est connue, mais il est nécessaire de bien mesurer sa radicalité. Rousseau ne se contente pas de dévoiler la théâtralité et l'hypocrisie inhérente à la vie des salons parisiens, les faux-semblants de la politesse et le rôle émoullent des femmes. La force de sa dénonciation repose sur une rupture explicite avec la tradition moraliste, dont il montre qu'elle a partie liée avec le monde qu'elle stigmatise, surtout lorsqu'elle emprunte les formes de la satire. Dans la *Nouvelle Héloïse*, par exemple, la critique la plus forte de la mondanité n'est pas celle de Saint-Preux, mais celle de Julie, qui lui reproche les lettres mêmes où il dévoile les mensonges du monde, l'accusant d'en adopter le ton, de faire de l'esprit et de lui envoyer des « colifichets de lettres »⁶². Son style, dit-elle, trahit cette contamination mondaine, la « gentillesse » des expressions recherchées y remplace le tour vif et naturel qui dénote la force du sentiment. Elle lui reproche de juger trop rapidement, sur les apparences, et de « moraliser aux dépens de ses hôtes ». Enfin, elle le met en garde : « je tiens pour suspect tout observateur qui se pique d'esprit : je crains toujours que, sans y songer, il ne sacrifie la vérité des choses à l'éclat des pensées, et ne fasse jouer sa phrase aux dépens de la justice »⁶³. En somme, le danger qui guette le moraliste, lorsqu'il ne rompt pas radicalement avec la bonne société, est de tomber dans les travers qu'il dénonce, d'abandonner l'authenticité pour la recherche des effets. Toute dénonciation du monde qui adopte les formes de la mondanité, la lettre spirituelle, le paradoxe, la pointe, tombe sous ses propres coups et se disqualifie. Elle fait le jeu des mondains qui s'en amusent et n'en tirent aucune conséquence, puisque les actions et les paroles appartiennent, pour eux, à des registres différents. La satire et le bel esprit sont donc les deux faces de la même fausse monnaie. Aussi faut-il bien distinguer la dénonciation rousseauiste de la veine satirique qui, de Palissot à Jean-Jacques Rutledge, perpétue contre les salons la tradition moliéresque⁶⁴. Celle-ci, aux yeux de Rousseau, partage les valeurs de la mondanité et se contente d'en moquer les excès, dans le langage même de la bonne société. Il faut donc lui opposer une dénonciation sociale et politique, celle du conformisme mondain et du simulacre de sociabilité que représentent les salons. Il faut surtout rompre radicalement avec la sociabilité mondaine, et cette rupture engage toute l'existence de l'écrivain : c'est le sens de la fameuse

⁶² Jean-Jacques Rousseau, *Julie, ou La nouvelle Héloïse* (1761), éd. R. Pomeau (Paris, 1960), 281.

⁶³ Ibid., 214.

⁶⁴ Charles Palissot de Montenoy, *Les philosophes* (Paris, 1760) ; Jean-Jacques Rutledge, *Le bureau d'esprit* (Liège, 1777).

« réforme » de Rousseau, lorsque celui-ci décide de renoncer à la vie de société et de revêtir le fameux habit d'arménien.

Le refus de la mondanité est donc à la fois politique, stylistique et social. Politiquement, il s'enracine dans la dénonciation de la corruption et de l'aliénation qu'engendrent le luxe, la mode et la sociabilité des grandes villes. A cette sociabilité factice, Rousseau oppose l'harmonie des sentiments, dans la cohésion amicale d'une petite société ou dans la fusion politique de la cité⁶⁵. Sur le plan stylistique, il oppose l'éloquence à l'esprit, l'épanchement à l'ironie, et l'écriture de la transparence à l'écriture de la civilité, faite de pointes et d'équivoques. La rupture de l'écrivain avec la mondanité n'est donc pas une simple question de pratiques sociales. Elle engage tout entier sa représentation du monde et ses choix d'écriture. Enfin, la dénonciation de la topique mondaine de l'écrivain correspond à une revendication d'autonomie. Dans l'économie de la protection, qui fonde l'image de soi et le statut social des hommes de lettres, Rousseau ne voit que dépendance et aliénation. Tout cadeau lui semble une agression, et l'obligation de reconnaissance lui apparaît comme une atteinte inacceptable à son autonomie. Il rejette les mécanismes de la mondanité, où la célébrité des écrivains leur vaut des protections et les engage à participer aux divertissements des salons. Ici, le discours de Rousseau est indissociable de ses prises de position personnelles et des aléas biographiques de sa rupture avec ses protecteurs aristocratiques, comme le prince de Conti, la duchesse de Luxembourg, ou la comtesse de Boufflers, car cette rupture repose justement sur le refus de la protection mondaine : « bientôt il aurait fallu me montrer comme Polichinelle à tant par personne »⁶⁶. L'œuvre de Rousseau, où alterne sans cesse la description sociologique et le récit psychologique, est à la fois une « philosophie de l'histoire » et une « expérience existentielle », et le personnage de Jean-Jacques y joue un rôle essentiel⁶⁷. Dès lors à travers la mise en scène de sa propre trajectoire, mais aussi grâce au succès de ses thèmes majeurs, Rousseau élabore une nouvelle figure d'écrivain, en rupture avec les signes factices de la politesse et avec les obligations tyranniques de la reconnaissance.

Cette autonomie de l'écrivain, qui se passe des formes de médiation propre à la sociabilité des élites, est un idéal social ; c'est aussi une revendication politique, et Rousseau aime se présenter comme le

⁶⁵ Bronislaw Baczko, *Rousseau : Solitude et communauté* (Paris, 1974).

⁶⁶ Jean-Jacques Rousseau, *Les confessions et autres textes autobiographiques*, dans *Œuvres complètes* (Paris, 1959), 367.

⁶⁷ Jean Starobinski, *Jean-Jacques Rousseau : La transparence et l'obstacle* (Paris, 1971), 52. Voir aussi Baczko, *Rousseau*, 29.

« citoyen ». Mais le lien civique qu'il brandit comme signature et comme identité est virtuel, surtout lorsqu'il cesse de lui accoler « de Genève » et prend les routes de l'exil. Cet auteur-citoyen n'a pas de lieu propre, pas d'espace social, pas de communauté. Son seul lieu, ce sont ses œuvres et le personnage solitaire qu'il s'est créé, dont les faits et gestes sont narrés dans les gazettes et connues dans toute l'Europe. Rousseau apporte une attention très importante à ses publications et connaît de véritable succès de librairie⁶⁸. Surtout, il devient un personnage public et célèbre — « Jean-Jacques » — auquel on peut s'identifier d'autant plus facilement qu'il en fait le héros de certains de ces textes. Lorsque la bonne société finit par l'abandonner totalement et prend le parti de ses adversaires en 1766, dans la grande querelle qui l'oppose à Hume, Rousseau reçoit le soutien de lecteurs anonymes qui prennent à leur tour la plume pour le défendre, persuadés que « l'auteur de l'*Héloïse* » ne peut pas être un homme mauvais⁶⁹. Rousseau sort ainsi du régime de la mondanité, définie par la clôture et la connivence, et inaugure le régime de la célébrité, où le rapport à l'imprimé et au public se substitue à la médiation des institutions de sociabilité, et produit des effets collectifs d'identification⁷⁰. Ceux-ci reposent sur les liens qu'il tisse avec ses innombrables lecteurs, par la lecture bien sûr, mais aussi par l'imposante correspondance qu'elle suscite⁷¹. Ce qui est en jeu, c'est une conception tout à fait nouvelle du public, bien différente de celle qu'exhibent les principaux ténors des Lumières parisiennes pour qui il n'existe de public que médiatisé par les institutions de sociabilité et par l'opinion éclairée du petit nombre. Le rapport que Rousseau entretient avec son public se veut absolu et égalitaire, fondé sur un rapport pro-

⁶⁸ Sur les rapports qu'entretient Rousseau avec la publication imprimée, qui n'est pas seulement une question d'autonomie financière, mais engage la construction d'une figure d'écrivain, voir Geoffrey Turnovsky, « The Enlightenment Literary Market : Rousseau, Authorship, and the Book Trade », *Eighteenth-Century Studies* 36 (2003) : 387–410 ; et Raymond Birn, *Forging Rousseau : Print, Commerce, and Cultural Manipulation in the Late Enlightenment* (Oxford, 2001).

⁶⁹ La bibliographie sur cette querelle est abondante. L'ensemble des pièces a été publié et présenté par R. Leigh dans la *Correspondance générale de Jean-Jacques Rousseau*, t. 27–35 (Genève, 1965–91). Dena Goodman en a proposé une interprétation explicitement hostile à Rousseau : « The Hume-Rousseau Affair : From Private Querelle to Public Procès », *Eighteenth-Century Studies* 25 (1991–92) : 171–201. J'ai essayé de développer une interprétation différente qui distingue l'économie mondaine de la réputation et les effets publics de l'identification à Rousseau : Lilti, « Monde des salons », chap. 9.

⁷⁰ Sur cette distinction entre la mondanité et la célébrité, voir Roland Barthes, « La Bruyère », dans *Essais critiques* (Paris, 1964), 221–37.

⁷¹ Claude Labrosse, « La nouvelle Héloïse » et ses lecteurs (Lyon, 1985). Daniel Roche, « Les primitifs du Rousseauisme : Une analyse sociologique et quantitative de la correspondance de Jean-Jacques Rousseau », *Annales ESC*, t. 26 (1971) : 151–72 ; Robert Darnton, « Le courrier des lecteurs de Rousseau », dans *Le grand massacre des chats : Attitudes et croyances dans l'ancienne France* (Paris, 1984), 201–39. Sur la postérité de cette « communication romantique » et l'institutionnalisation, au XIXe siècle, de la lettre de lecteur, voir Judith Lyon-Caen, *Lectures et usages du roman en France de 1830 à l'avènement du Second Empire*, thèse d'histoire, Paris I, 2002, not. 1:233–69.

fond de sympathie et d'identification. Il repose à la fois sur un modèle de communauté et sur un idéal de sociabilité⁷².

Rousseau propose donc une nouvelle figure de l'écrivain, autonome de tous les pouvoirs, sans autre lieu propre que celui de l'écriture et des livres, construisant avec ses lecteurs une communauté idéale, sentimentale et civique. Bien sûr, Rousseau ne la crée pas *ex nihilo*. Il puise largement dans le vaste répertoire des critiques de la mondanité, mais il donne à celles-ci une force et une cohérence nouvelle en les articulant à une critique sociale de plus large ampleur et en les mettant en scène à travers sa propre destinée. L'aura de Rousseau et de ses œuvres rend immédiatement disponible cette figure d'auteur, qui offre aux nouvelles générations d'écrivains de nouvelles ressources pour penser leur activité, pour conduire leurs carrières et pour justifier leurs pratiques sociales. Dans les années 1770, cette figure entre en résonance avec la nouvelle culture politique qui se forge au même moment dans les combats contre Maupeou. Celle-ci associe un discours anti-absolutiste, issu des milieux jansénistes et parlementaires et un discours anti-aristocratique forgé dans les affaires judiciaires qui mettent en cause l'injustice seigneuriale et la tyrannie des grands aristocrates⁷³. Ce nouveau langage politique en appelle à la « patrie », « au public » et à la « nation » comme communautés légitimes, opposées à la seule voix du souverain, ou à la bonne société aristocratique. La qualification de « patriotes », que revendiquent les opposants à Maupeou puis à l'absolutisme, ne doit pas égarer : leur discours est moins fondé sur l'attachement au sol national que sur le refus de l'absolutisme. Il s'agit d'abord d'un discours politique, qui se nourrit à la fois de la pensée janséniste, des critiques modernes du despotisme ministériel et de références historiques au républicanisme des cités antiques⁷⁴. Au

⁷² Cet idéal ne va pas sans malentendu et, dans les dernières années de sa vie, Rousseau ne semble plus faire confiance à ses lecteurs. Il est travaillé par la hantise d'être mal édité, mal lu, mal compris. Il dénonce toutes les nouvelles éditions de ses textes comme fausses et reproche à ses lecteurs d'avoir construit un personnage « Jean-Jacques » dans lequel il ne peut pas se reconnaître. Comme le montre bien le texte de *Rousseau juge de Jean-Jacques : Dialogues* (Londres, 1780–82), la conspiration qu'il imagine contre lui n'englobe plus seulement les philosophes mais l'ensemble du public, qui refuse de rendre justice à l'innocence foncière de Jean-Jacques. Voir notamment James Swenson, *On Jean-Jacques Rousseau Considered as One of the First Authors of the Revolution* (Stanford, CA, 2000), 125–32. Au delà de l'explication pathologique (la paranoïa), il est frappant de constater que Rousseau découvre les affres de la célébrité littéraire et l'envers du régime moderne de la littérature : l'impossibilité pour l'écrivain de coïncider avec la figure d'auteur construite par le public.

⁷³ Sara Maza, *Vies privées, affaires publiques : Les causes célèbres de la France prérevolutionnaire* (Paris, 1997).

⁷⁴ David A. Bell, *The Cult of the Nation in France : Inventing Nationalism, 1680–1800* (Cambridge, MA, 2001). Sur le rôle du mouvement janséniste, voir Catherine Maire, *De la cause de Dieu à celle de la Nation : Le jansénisme au XVIIIe siècle* (Paris, 1998) ; et Dale Van Kley, *Les origines reli-*

delà de ses ambiguïtés, qui conduiront à la rupture entre les parlements et les patriotes en 1788, la spécificité de ce discours patriote est d'être moins dirigé contre d'autres patries que contre l'absolutisme et la corruption des mœurs. Dans ce contexte, un des principaux thèmes de ce discours patriote est la nécessité de régénérer la patrie, et de transformer le caractère national en renouant avec une politique de la vertu d'inspiration néo-républicaine⁷⁵. Dès lors, le monde est une cible privilégiée de ce discours : aux vertus sociales des théoriciens de la sociabilité, qui reposent sur la politesse et le raffinement des mœurs, les patriotes opposent une conception bien différente de la vertu, fondée sur la simplicité des mœurs, le langage du sentiment et une plus stricte séparation entre la sphère privée et celle du public. Aux effets de distinction et de réputation propres à la bonne société, ils opposent le jugement des patriotes, identifiés au public des lecteurs. Ce langage patriote possède ainsi de nombreux points communs avec les thèmes rousseauistes : notamment la critique de la mondanité et de l'équivoque dans le langage comme dans les mœurs, ainsi que l'affirmation d'une morale familiale et sexuelle, qui est aux antipodes des pratiques mondaines⁷⁶.

C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la critique des salons comme sociabilité féminine. La mondanité est profondément liée au système socio-culturel de la monarchie, où la distinction des manières, la galanterie et l'honneur joue un rôle fondamental d'équilibre des passions. Dans la tradition républicaine, en revanche, l'opposition entre l'espace domestique et l'espace civique est structurante et ne laisse pas de place à la mondanité, sphère d'action et d'influence des femmes de la bonne société. Comme l'écrit Louis-Sébastien Mercier, « chez les républicains, les femmes ne sont que des ménagères ». Il affirme qu'elles sont pleines de lumières, de sens et d'expérience, et que leur rôle s'épanouit « lorsque la nation n'existe point encore, ou bien lorsqu'elle n'existe plus », grâce à la place qu'elles occupent dans le « monde », ce qu'il explique ainsi : « étrangères aux liens du patriotisme, elles tiennent merveilleusement aux doux liens de la sociabilité. Voilà leur véritable empire à Paris »⁷⁷. Une telle représentation du rôle des femmes est très

gieuses de la Révolution française (Paris, 2003). Ce discours patriote des décennies 1770 et 1780 doit être distingué (même s'il s'en nourrit) du patriotisme anti-anglais, alimenté par la propagande monarchique pendant la Guerre de sept ans, autour de la figure royale. Sur celui-ci, voir Edmond Dziembowski, *Un nouveau patriotisme français, 1750–1770* (Oxford, 1998).

⁷⁵ Bell, *Cult of the Nation*, 74–75, 159–68.

⁷⁶ Maza, *Vies privées*, 155–61, 255–57.

⁷⁷ Louis-Sébastien Mercier, *Le tableau de Paris*, éd. J.-C. Bonnet (Paris, 1994), 1:626.

largement partagée : dans une monarchie, il apparaît normal que les femmes jouent un rôle important dans les salons de la bonne société parisienne, grâce à leur talent de sociabilité ; dans une République, en revanche, ce rôle disparaît parce que le lien social repose désormais sur l'existence politique de la patrie, et sur une conception tout à fait nouvelle du rapport entre la vertu et les passions humaines.

Pour les nouveaux arrivants dans le champ littéraire, la rencontre entre la figure et l'œuvre de Rousseau, d'une part, le discours politique « patriote », d'autre part, fournit tous les éléments d'une critique des institutions académiques (le despotisme ministériel et la compromission avec les grands) et de la sociabilité mondaine (la dépendance et l'immoralité), une grille de lecture des œuvres (la vertu, la rupture avec les sujets mondains et avec l'esprit), et une stratégie (l'appel au public, contre la bonne société et les protecteurs). La posture d'écrivain adoptée par Rousseau, ses choix stylistiques et la représentation du monde social dont ses écrits sont porteurs nourrissent les prises de position des écrivains patriotes de la fin d'Ancien Régime, qui dénoncent dans le même mouvement la mondanité, l'esprit et le despotisme. Mercier s'en prend à l'ironie — « l'ironie devient la figure favorite du poète, parce qu'elle est celle du beau monde ; et ce beau monde est composé de trois à quatre cents fats qui ne savent comment exister »⁷⁸ — et Brissot reproche à Chastellux, archétype du philosophe homme du monde, de « servir par ses plaisanteries la cause du despotisme »⁷⁹. Le point essentiel, ici, est la formation d'une nouvelle topique de l'écrivain qui reprend le répertoire thématique et littéraire du rousseauisme. Elle permet aux auteurs de rompre avec le modèle de l'honnêteté, de la politesse et du désintéressement, qui dictait aussi bien les carrières que les représentations les plus valorisées de l'homme de lettres. Cette topique n'est pas uniquement théorique : certains auteurs dramatiques, comme Mercier, adoptent de nouvelles pratiques, font publier leurs pièces avant de les jouer et n'hésitent pas à intenter des procès aux comédiens. Ils expérimentent alors de nouvelles mises en récit de leur identité d'écrivain, et se présentent comme des auteurs « citoyens » et « patriotes », guidés par l'intérêt du public⁸⁰. Quelques années plus tard, dans son livre sur Rousseau considéré comme le premier auteur de la Révolution française, Mercier opposera vigoureusement la « vertu publique », qu'il appelle aussi « vertu patriotique », à la

⁷⁸ Louis-Sébastien Mercier, *Du théâtre* (Amsterdam, 1773), 78.

⁷⁹ *Examen critique des « Voyages de l'Amérique septentrionale » de M. le marquis de Chastellux*, cité par Darnton, « Two Paths », 260.

⁸⁰ Brown, *Field of Honor*, chap. 3.

« chimère de l'honneur » sur lequel reposait la société aristocratique d'Ancien Régime⁸¹.

Dans cette nouvelle topique, l'appel au public, qui est à la fois un thème littéraire et un thème politique, est un motif fondamental. Jean-François Butini, admirateur du « sublime Rousseau », dénonce dans un même mouvement « la passion du luxe », la « manie des protecteurs » et « la décadence des arts ». Il exhorte les écrivains à « rompre tout commerce avec les grands » qui se présentent comme leurs amis et ne sont que leurs « tyrans ». Pour cela, ils doivent renouer avec le patriotisme et défendre « la cause du peuple » contre le luxe des grands et les faux-semblants de la mondanité. Leur autonomie est à ce prix et sera assurée par le « Public », autre nom du peuple. « Le Public seul doit être votre juge ; faites de bons ouvrages et le Public sera votre Protecteur. Sans brigues, sans cabales, dans peu d'années vous serez placé à votre rang »⁸². La topique patriote de l'écrivain correspond à une promotion du « Public », aussi bien dans l'évaluation littéraire des œuvres que dans la culture politique, tandis que la politesse, les relations de protection et l'obligation morale de reconnaissance sont dénoncées comme une violence sociale et politique. « Il est une politesse plus humiliante que la fierté, note par exemple Alexandre Grimod de La Reynière, c'est celle des Grands »⁸³.

Les salons sont au cœur de l'idée que nous nous faisons des Lumières et des transformations sociales et culturelles qui affectent la France au XVIIIe siècle. Longtemps, celles-ci ont été pensées à travers l'affrontement irréductible entre la Monarchie absolue et des écrivains qui sapaient l'ordre social par leurs œuvres et leurs idées, mais vivaient loin des réalités du pouvoir. L'historiographie libérale, qui voyait dans les philosophes des idéalistes sans expérience, et l'historiographie républicaine, qui en faisait les précurseurs des intellectuels dreyfusards, avaient en commun de penser les Lumières en dehors de la société d'Ancien Régime. Depuis les années 1960, des travaux importants nous ont amené à réviser cette histoire en montrant que les Lumières, au cours du siècle, avaient largement pénétré certaines institutions de la monarchie, des académies à la direction de la Librairie⁸⁴. Reconnaître

⁸¹ Louis-Sébastien Mercier, *De Jean-Jacques Rousseau, considéré comme l'un des premiers auteurs de la Révolution* (Paris, 1791), 1:168, 191. Voir Carol Blum, *Rousseau and the Republic of Virtue : The Language of Politics in the French Revolution* (Ithaca, NY, 1986).

⁸² Jean-François Butini, *Traité du luxe* (Genève, 1774), 136–39.

⁸³ Alexandre Grimod de La Reynière, *Lorgnette philosophique trouvée par un R. P. capucin sous les arcades du Palais-Royal et présentée au public par un célibataire* (Londres, 1785), 125.

⁸⁴ Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en Province : Académies et académiciens provinciaux (1680–*

que les écrivains fréquentaient les lieux du divertissement mondain, qu'ils y mangeaient et qu'ils y jouaient aux cartes, qu'ils écrivaient des poèmes pour les dames du monde et tenaient compte de leurs conseils pour corriger leurs écrits, n'oblige pas à croire, avec Rousseau et Robespierre, qu'ils y avaient perdu leur âme et qu'ils « rampaient dans les antichambres »⁸⁵. En réalité, nous n'avons à adhérer ni aux représentations positives de la mondanité, qui en font un modèle de raffinement, ni aux représentations négatives, qui dénoncent son immoralité. En affirmant que les salons sont l'institution centrale de la mondanité, je n'attache à ce terme ni excès d'honneur ni indignité, mais je désigne à la fois un ensemble de pratiques sociales, sur lesquelles repose le sentiment de supériorité des élites parisiennes, et des représentations concurrentes qui font de ces pratiques un objet polémique et un thème littéraire. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la mondanité est assez largement ouverte aux pratiques culturelles comme aux innovations intellectuelles des Lumières, sans pour autant cesser d'exercer les effets de distinction sociale qui lui sont propres.

Pour comprendre les enjeux de la mondanité, du point de vue d'une histoire des hommes de lettres, il est donc nécessaire d'étudier à la fois les mécanismes de protection, de réputation et de distinction qu'abritent les salons parisiens, et les représentations de la sociabilité mondaine dont disposent les écrivains pour justifier les pratiques mondaines. Il ne s'agit pas d'expliquer les uns par les autres, mais de saisir à la fois l'économie de l'échange mondain et les raisons de l'adhésion de nombreux écrivains à ce modèle de sociabilité. Les salons étaient des ressources essentielles pour les hommes de lettres qui les fréquentaient parce qu'ils leur offraient l'accès à la protection aristocratique et aux centres du pouvoir, mais aussi parce qu'ils leur permettaient de se penser comme des hommes du monde intégrés aux réseaux de sociabilité des élites. Tout le travail conceptuel effectué sur la politesse, le bon ton ou la conversation ne conduisait pas à faire des salons une enclave égalitaire à l'abri des contraintes sociales, mais au contraire à penser la mondanité comme une figure idéale de l'harmonie sociale. À ce titre, l'importance de la nouvelle topique patriote ne tient pas tant à la critique des salons ou de la coterie d'Holbach qu'à la radicalité d'une dénonciation tout à la fois sociale et morale de la mondanité, aux choix

1789), 2 t. (Paris, 1978) ; Roche, *Républicains des lettres* ; et Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française* (Paris, 1990).

⁸⁵ Maximilien Robespierre, « Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes révolutionnaires », dans *Œuvres*, éd. A. Soboul et M. Bouloiseau (Paris, 1967), 10:442-69.

stylistiques et littéraires qu'elles soutient et à l'élaboration d'une nouvelle figure d'écrivain, à la fois auteur et personnage public, individu moral en rupture avec les formes mondaines de la domination sociale. La force de cette nouvelle topique repose sur sa capacité à associer la célébrité de «Jean-Jacques», du personnage qu'il s'est construit comme de ses œuvres, et le discours patriote qui donne un sens politique à la critique des mœurs et identifie le public de l'écrivain à la nation en formation.